CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114464** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2024**

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2006

Raison sociale : MAINIERO CHRISTOPHE

Forme juridique : ART
DEPUIS LE 09/03/2023

Capital : 0

LOTISSEMENT LES PRES
8 ALLEE DES ETOILES
05000 GAP

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM GAP

Siret : 488 358 490 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 105030918 D001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 105030918 D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 0670750159 **Fax :** 04 92 46 98 27

Portable :

Responsabilité légale :
MAINIERO CHRISTOPHE ARTISAN

Site Internet : https://www.chauffage-plomberie-gap.fr

E-mail : christophe.mainiero@wanadoo.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 160 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	1	09/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E114464 **VALABLE JUSQU'AU** 09/10/2024

ÉDITÉ LE **26/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2006
Forme juridique : ART
DEPUIS LE 09/03/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **488 358 490** **00016**

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 105030918 D001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 105030918 D001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **MAINIERO CHRISTOPHE**

LOTISSEMENT LES PRES
8 ALLEE DES ETOILES
05000 GAP

Téléphone : 0670750159 **Fax :** 04 92 46 98 27
Portable :

Site Internet : https://www.chauffage-plomberie-gap.fr
E-mail : christophe.mainiero@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MAINIERO CHRISTOPHE ARTISAN

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.